

Pose de la première pierre de l'extension de l'Hôpital Saint Vincent de Paul

Dossier de Presse

Sommaire

1. Communiqué de presse	P.3
2. Présentation du projet	P.4/5
3. Un immeuble de 5 niveaux	P.6
4. Informations générales sur l'extension	P.7
5. Présentation du GHICL	P.8
6. Présentation de l'EPSMAL	P.9
7. Les annexes	P.10
8. Plan d'accès au site	P.11

COMMUNIQUE DE PRESSE

Pose de la première pierre de l'extension de l'hôpital Saint Vincent de Paul

Thérèse Lebrun

Président-Recteur
de l'Université Catholique de Lille

Jean-Claude Thiriez

Président du Conseil d'administration
de l'Institut Catholique de Lille

Marie-Christine Staniec-Wavrant

Présidente du Conseil d'administration
de l'EPSM de l'agglomération lilloise

François Grateau

Directeur Général
du Groupe Hospitalier
de l'Institut Catholique de Lille

Joël Noël

Directeur Général
de l'EPSM de l'agglomération lilloise

**ont le plaisir de vous inviter à la pose de la première pierre de l'extension de
l'hôpital Saint Vincent de Paul,
sous la présidence d'honneur de *Martine Aubry*,
Présidente de Lille Métropole Communauté Urbaine, Maire de Lille,
de *Dominique Deroubaix*, Directeur de l'ARH,**

de Messieurs *Ulrich, Jaëger, Garnier*, Evêques de Lille, Arras et Cambrai,

le jeudi 15 janvier 2009 à 11h30

La construction de cette extension répond au souhait du Groupe Hospitalier de l'Institut Catholique de Lille (GHICL) d'étendre sa capacité d'accueil et à celui de l'EPSMAL (Etablissement Public de Santé Mentale de l'agglomération lilloise) de créer une structure intersectorielle d'accueil et d'orientation en centre ville.

L'EPSMAL a obtenu l'autorisation de créer une structure intersectorielle d'accueil et d'orientation en centre ville pour répondre aux attentes des patients et de leur famille. Cette structure devant également pouvoir recourir aux services d'un établissement de santé, l'EPSMAL a souhaité conduire cette opération, en partenariat avec le GHICL, sur le site de l'hôpital Saint Vincent de Paul.

Cet établissement, géré par le GHICL, est par ailleurs confronté à une forte demande d'hospitalisation en médecine polyvalente et en soins de suite, que les capacités actuelles ne permettent pas de satisfaire. La création d'une unité de 25 lits répondra à ce besoin.

La construction du nouveau bâtiment permettra également l'implantation d'un service de soins palliatifs de 12 lits, aucun autre service de ce type n'existant à ce jour dans le secteur de Lille Centre.

L'immeuble, d'une superficie de 5400 m², sera composé de cinq niveaux.
Les travaux débuteront en janvier 2009 et la livraison est prévue en septembre 2010.

Par ces réalisations, le GHICL confirme sa volonté d'exercer pleinement sa mission de service public en favorisant l'accès aux soins et en répondant aux besoins de santé publique.

Pour toutes informations complémentaires

**Catherine FICQUET - GHICL
Hôpital Saint-Vincent de Paul**

Boulevard de Belfort - B.P. 387 - 59020 Lille Cedex

Tél. : 03 20 87 45 61

E-mail : ficquet.catherine@ghicl.net

2. Présentation du projet

La construction de cette extension répond aux besoins du GHICL (Groupe Hospitalier de l'Institut Catholique de Lille) et de l'EPSMAL (Etablissement Public de Santé Mentale de l'agglomération lilloise).

a) Une unité psychiatrique en centre ville

Le fait générateur de cette extension est le projet de l'EPSMAL de créer une nouvelle unité d'accueil et d'orientation s'adressant à la population des secteurs de cet établissement. Cette unité permettra des hospitalisations de moins de 72 heures, hospitalisations d'évaluation et de régularisation des admissions en hospitalisation conventionnelle.

Outre la localisation en centre ville, la préoccupation était de pouvoir recourir aux services d'un établissement de santé. La collaboration existante entre l'EPSMAL et le GHICL et l'implantation de l'hôpital Saint Vincent de Paul dans Lille Intra-muros ont conduit l'EPSMAL à proposer au GHICL d'accueillir sur son site cette nouvelle unité.

Les patients accueillis par l'EPSMAL pourront bénéficier d'un accès aisé à un plateau médico-technique complet, pour les investigations biologiques, radiologiques et autres, ainsi qu'aux compétences de l'hôpital Saint Vincent de Paul dans les spécialités somatiques.

Par ailleurs, la permanence de garde de psychiatrie "Ilot-Psy" sera implantée sur le site, en toute proximité des urgences actuelles, en lien avec l'Unité d'Accueil Médico-Psychologique de l'hôpital Saint Vincent de Paul.

b) Renforcer l'offre de soins de l'hôpital Saint Vincent de Paul

L'hôpital Saint Vincent de Paul est confronté à une forte demande d'hospitalisation en médecine polyvalente et en soins de suite que les capacités actuelles ne permettent pas de satisfaire.

Cela concerne principalement des patients âgés, souffrant de plusieurs pathologies, et dont le retour à domicile ou en établissement ne peut être envisagé une fois achevée la prise en charge de la phase aiguë. L'hôpital Saint Vincent de Paul a regroupé dans une clinique de médecine, placée sous la responsabilité d'un médecin coordonnateur, les services d'urgences adultes, de médecine interne et de soins de suite. Ce mode de gestion permet une prise en charge coordonnée des patients âgés. Mise en place en 2005, cette organisation a montré son intérêt et son efficacité mais se trouve régulièrement saturée. La création d'une unité de 25 lits lui donnera une marge de manœuvre supplémentaire.

La création de nouvelles capacités d'hospitalisation permettra également de répondre à un besoin non couvert en centre ville avec l'implantation d'un service de soins palliatifs de 12 lits.

Cette nouvelle activité est permise par le rapprochement qui va s'opérer dans les prochains mois, dans le cadre du projet Humanité, entre la Maison médicale Jean XXIII et l'hôpital Saint Philibert à Lomme, géré également par le GHICL.

La Maison Jean XXIII, spécialisée dans l'accueil des patients en fin de vie et actuellement implantée à Frelinghien, construit de nouveaux locaux à proximité immédiate de l'hôpital Saint Philibert.

Cette opération permettra de transférer le service de soins palliatifs de l'hôpital Saint Philibert sur le site de Saint Vincent de Paul et d'en doubler la capacité.

c) Une réserve immobilière

L'emprise foncière de l'hôpital ne permettant plus d'autre construction, il a été décidé d'anticiper les besoins futurs en créant un niveau supplémentaire faisant office de réserve immobilière.

Cette unité, dans l'attente de son affectation définitive, permettra d'accueillir temporairement des activités de l'hôpital Saint Philibert dans le cadre de la mise en œuvre du programme de modernisation de cet établissement.

d) Favoriser l'accès aux soins

Par ces réalisations, le GHICL confirme sa volonté d'exercer pleinement sa mission de service public en favorisant l'accès aux soins pour tous et en répondant aux besoins de santé publique.

Etablissements privés participants au Service Public Hospitalier, les hôpitaux du GHICL dispensent par ailleurs tous leurs soins sans dépassement d'honoraires tout en offrant une qualité des soins et d'hébergement reconnues.

3. Un immeuble de 5 Niveaux



Le rez-de-chaussée et le niveau 1, seront réservés à la psychiatrie (EPSMAL). Les bureaux seront implantés au rez-de-chaussée et 24 lits seront installés au premier étage.

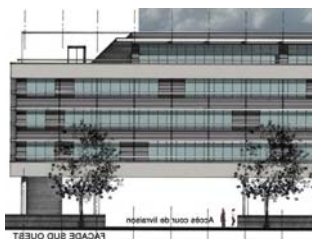
Le niveau 2 est pour l'instant non affecté. Il répondra aux futurs besoins de l'Hôpital Saint Vincent de Paul. Ce niveau dispose de 25 lits

Le niveau 3, quant à lui, comportera des lits de médecine polyvalente* et de soins de suite**.

Enfin, le **niveau 4** accueillera 12 lits de soins palliatifs. Situé au dernier étage, il permettra aux patients de bénéficier d'apports de lumière naturelle. Il disposera également d'une terrasse.

*Le service accueille des patients dont l'état de santé justifie une hospitalisation pour une pathologie médicale quelle qu'elle soit, et des patients nécessitant un bilan médical non réalisable en externe

**L'objectif du service de soins de suite et de réadaptation à l'hôpital est le retour et le maintien à domicile du patient : il permet de consolider et de réorienter une prise en charge après une situation aiguë.



4. Caractéristiques techniques

◆ **Cabinet d'architectes :**

- Agence Maes
2 place Genevières 59000 Lille
Tél. : 03 20 09 11 00
Fax : 03 20 09 34 42

◆ **Bureau d'étude :**

- IOSIS

◆ **Assistance à maîtrise d'ouvrage, coordination :**

- SCO

◆ **Superficie totale :** 5400M²

◆ **Début des travaux :** Janvier 2009

◆ **Durée des travaux :** 21 mois

◆ **Coût :** 15,7 M€, équipements compris

◆ **Financement :**

- Apport de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation (ARH) à la prise en charge des intérêts financiers : 2,8 M€
- Emprunt



5. Le Groupe Hospitalier de l'Institut Catholique de Lille



(Cf. document en pièce jointe)



6. L'EPSMAL

a) Présentation

L'EPSM (Etablissement de Santé public et Mental de l'agglomération lilloise) est né de la fusion de 2 établissements (centre hospitalier de Lommelet et centre de soins Ulysse Trélat)

L'EPSM de l'agglomération lilloise est l'établissement public de santé mentale qui prend en charge les troubles psychiques des 700 000 habitants de Lille, Roubaix, Villeneuve d'Ascq et environs.

b) Les équipes

Aujourd'hui, les équipes de psychiatrie sont de plus en plus présentes dans des structures situées hors de l'hôpital, implantées dans la Cité, au plus près des lieux de vie des usagers et de leurs proches.

Les équipes psychiatriques garantissent l'accès à une palette de prises en charge adaptées allant du suivi ambulatoire au sein de structures de proximité (le centre médico-psychologique) à l'hospitalisation complète. Elles développent même des modalités de réponses diversifiées et innovantes, y compris à domicile.

c) Le Service psychiatrique du centre d'accueil

Le futur centre d'accueil et d'admissions est l'illustration de cette psychiatrie du service public: une équipe de médecins et d'infirmiers consulte et oriente les usagers 24h sur 24, 7 jours sur 7, en plein cœur de Lille.

24 lits permettront une observation et une prise en charge de courte durée (72 heures maximum).

d) Les engagements de l'EPSMAL

Si nécessaire, des hospitalisations plus longues seront orientées sur l'hôpital de Lommelet.

En effet, en parallèle, l'EPSM de l'agglomération lilloise rénove entièrement le site de Lommelet à Saint-André-Lez-Lille. 80 lits d'hospitalisation psychiatrique et 20 lits d'addictologie verront le jour au terme d'un grand projet urbain qui fait tomber les murs de «l'asile » : Cité-soins.



Directeur général : Joël Noël
EPSM de l'agglomération lilloise
Siège social : BP 4 – 59871 Saint-André-lez-Lille cedex
Tél : 03 20 63 76 00 – Fax : 03 20 63 76 80

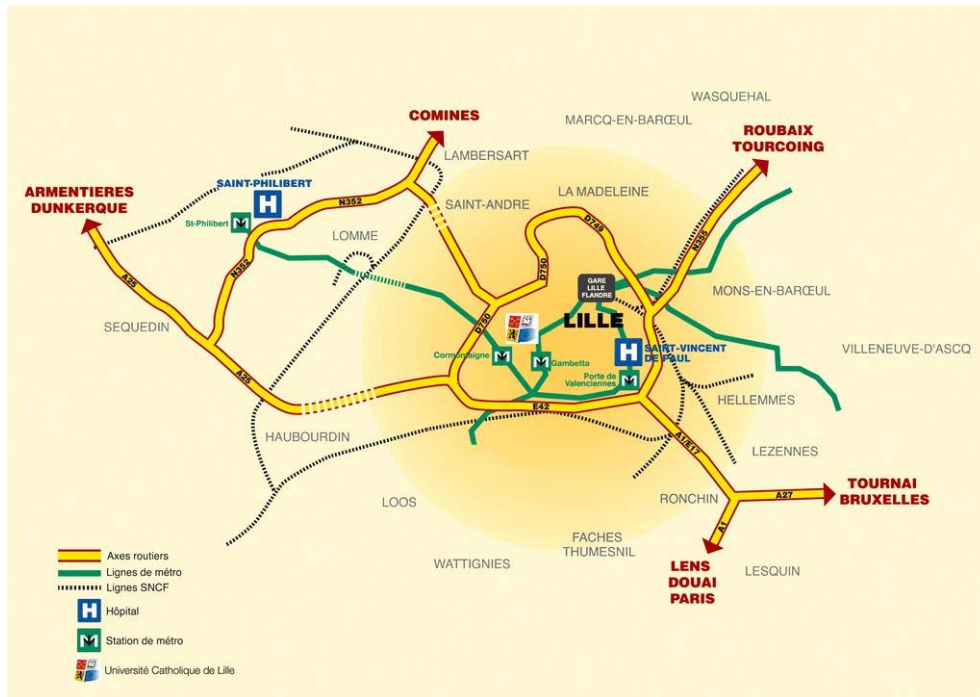
En savoir plus sur www.epsm-agglomeration-lilloise.fr

7. Les Annexes

- Les plans d'accès au site

8. Les plans d'accès au site

Métropole Lilloise



Hôpital Saint Vincent de Paul

